



Réaction de la FQDE aux allégations du président de la Commission scolaire des Draveurs, Claude Beaulieu

Montréal, le 12 novembre 2019 – La Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) tient à réagir vivement aux propos tenus ce matin par Claude Beaulieu, président de la Commission scolaire des Draveurs en Outaouais. Entendu en commission parlementaire sur le projet de loi 40 relativement à la gouvernance scolaire, Monsieur Beaulieu a répondu au ministre de l'Éducation en justifiant que si les directions d'établissement approuvaient le PL40 c'était notamment pour revendiquer des augmentations salariales.

Ces accusations sont totalement fausses et insidieuses. La FQDE a reconnu lors de son passage en commission parlementaire que les directions ne bénéficieraient pas de plus de pouvoirs, mais qu'elles devront gérer leurs écoles de manière différente.

« Notre position en faveur du PL40 est pour s'assurer d'une réelle décentralisation et d'avoir les coudées franches pour prendre des décisions avec nos équipes-écoles en collaboration avec les différents acteurs des futurs centres de service pour la réussite éducative de nos élèves, » tient à préciser le président de la FQDE, Nicolas Prévost.

À propos de la FQDE

La FQDE est le principal organisme professionnel représentant les directions et directions adjointes d'établissement d'enseignement au Québec. Elle est constituée de plus de 2000 membres provenant de 20 associations régionales. La mission de la Fédération est de promouvoir le développement professionnel et l'excellence des directions, de défendre leurs droits et de contribuer à la réussite de l'ensemble des élèves.

-30-

Source :

Elodie Lacroix
Conseillère aux communications
FQDE
cell : 514 918-7855
elodie.lacroix@fqde.qc.ca